



## REGLEMENT & INFORMATIONS

### 1/ EPREUVE

Le premier "*Raid des Facteurs*" aura lieu le **dimanche 29 mars 2026**.

Il s'agit d'un raid sur la commune du Mont-Dore dont l'OPT a confié l'organisation technique à Challenge Organisation. Cette course se fait par équipe de **2 personnes**.

La première équipe repartira avec le trophée qu'elle gardera un an avant de le remettre en jeu en 2027.

L'épreuve se déroule sur un seul parcours de 14km et environ 400m de dénivelé positif.

Le parcours et le profil de dénivelé sont disponibles sur notre site internet [www.challenge-org.nc](http://www.challenge-org.nc).

Cette épreuve empruntera l'ancien sentier des facteurs qui allait de Prony à la plage de la Mine aux Anglais, puis des pistes de prospection minière et le GR Sud.

### 2/ DÉROULEMENT



Les équipes sont attendues à partir de 6h00, jusqu'à 30min avant le début de la course.

Le stationnement se fera sur la RM13 (route d'accès à la baie de la Somme), prévoyez le temps de marche d'accès au village en plus de votre temps de route et de stationnement.  
**Merci de favoriser au maximum le covoiturage.**

Les dossards seront distribués sur le site du vieux village jusque 15 min avant le départ, le matériel obligatoire sera vérifié aussi à ce moment.

Le départ et l'arrivée du raid se feront depuis le vieux village de Prony.

Le départ sera donné à 7h30.

Il est possible de réaliser l'épreuve en mode chronométré (PPS ou licence obligatoire pour les 2 équipiers) ou non chronométré (les équipes non chronométrées doivent être complètes afin de prendre le départ. Il n'est pas possible de réaliser l'épreuve individuellement, même en non chronométré).

### 3 / DROITS D'INSCRIPTION ET OPTIONS

Les inscriptions se font en ligne sur <https://www.challenge-org.nc>. Vous pouvez régler par carte bancaire en ligne ou choisir le paiement par chèque qui sera à déposer au bureau de Challenge Organisation (n°3 impasse Uitoe – Magenta – du lundi au vendredi de 8h à 12h). Vous pouvez également vous inscrire à notre point de vente physique : le magasin **Terre de Running au Quartier Latin** (paiement en espèces ou chèque uniquement).

Pour valider son inscription, chaque équipe doit payer le montant relatif à sa course. Si l'équipe souhaite être chronométrée et classée, les membres de l'équipe doivent fournir chacun une licence sportive valide ou un certificat médical valide. L'inscription est considérée comme définitive lorsque toutes ces obligations sont remplies.

#### Coût pour une équipe :

Le tarif par équipe est de **7600 FCFP TTC**, il inclut le droit d'inscription à la course et un lot offert par l'OPT à chaque membre de l'équipe. Les frais de service (inclus dans le tarif) s'élèvent à 800 FCFP.

Un repas préparé par notre prestataire « Prony's Paradise » (entrée/plat/dessert) de type buffet vous est proposé en option après la course au prix de **3300 FCFP** par personne (réservation au moment de l'inscription). La réservation du repas est individuelle. Vous pouvez réserver un repas pour vos accompagnateurs.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **mercredi 25 mars** à minuit (dans la limite des places disponibles). Pour des raisons logistiques, le nombre d'équipes inscrites est limité à 150.

Vous aurez également la possibilité **de camper sur le site** la veille de l'événement soit le samedi soir (**1800** FCFP par personne) ou de réserver un lit dans la maison d'hôte (**5300** FCFP par personne). Réservation et paiement en ligne au moment de l'inscription. **Attention, le camping est limité à 40 personnes et la maison d'hôte à 15 personnes.**

#### 4/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au **Raid des Facteurs** est ouverte aux hommes et aux femmes nés en 2008 ou avant (18 ans et +).

De plus, pour leur propre sécurité, la participation des femmes enceintes n'est pas autorisée. En validant l'inscription, les participantes attestent qu'elles ne sont pas enceintes.

Toute participation à cette compétition **en mode chronométré** est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées);
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
  - o Fédération des clubs de la défense (FCD),
  - o Fédération française du sport adapté (FFSA),
  - o Fédération française handisport (FFH),
  - o Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
  - o Fédération sportive des ASPTT,
  - o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
  - o Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
  - o Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);
- ou Pass Prévention Santé disponible à l'adresse suivante <https://pps.athle.fr/>

Si vous ne fournissez pas de licence ou de PPS valide vous ne pourrez pas être chronométrés.

Vous pouvez télécharger votre PPS ou votre licence au moment de votre inscription ou après l'inscription mais au plus tard le 25 mars à minuit. Les conditions du raid peuvent être difficiles (vent, froid, pluie, galets glissants, etc.). Un bon entraînement est nécessaire.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à l'évènement sous leur propre et exclusive responsabilité. Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour marcher ou courir, à l'allure de leur choix, sur le parcours.

Pour votre sécurité, du **matériel obligatoire** sera demandé pour la course. Vous devez l'avoir sur vous **pendant toute la durée de la course et le présenter en cas de demande de l'organisation**, sous peine de disqualification. Il sera vérifié avant de vous attribuer vos dossards. Il pourra également vous être demandé à **tout moment de la course** :

- **Des chaussures fermées**
- **Une réserve d'eau d'1L au minimum dans un sac par participant**
- **Un couvre-chef (buff, casquette, chapeau) par participant**
- **Un gobelet ou un autre contenant par participant (aucun gobelet jetable ne sera donné sur les PC)**
- **Un téléphone allumé et chargé par équipe (numéro à communiquer à l'organisation)**

Nous vous recommandons également de prendre de la crème solaire, un K-way et une réserve alimentaire suffisante pour toute la course. Vous trouverez sur le parcours 2 points de ravitaillement avec de l'eau qui ne pourront pas suppléer à vos manques de nourriture.

#### **- Barrières horaires**

La philosophie du **Raid des Facteurs** est d'emmener tous les participants au bout de l'épreuve, il n'y aura donc pas de barrière horaire imposée. Mais le **Raid des Facteurs** reste une épreuve sportive, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit, à tout moment, d'interdire à une équipe de poursuivre la course (fatigue excessive, etc.).

#### **Sécurité et assistance médicale**

- **Les postes de secours**, implantés à divers points des parcours, sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.
- **Les secouristes** sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les participants qu'ils jugeront en danger.  
Tout participant faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Pour faire appel aux secours, un participant peut :

- se présenter à un **poste de secours**,
- appeler le **numéro d'urgence indiqué sur le dossard** ;
- faire appeler le **numéro d'urgence** par une personne de son équipe.

Chaque participant a **l'obligation de porter assistance à toute personne en danger**, que ce soit un membre de son équipe ou non, et de prévenir les secours.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel aux secours qui prendront, à ce moment-là, la direction des opérations et mettront en œuvre tous les moyens appropriés, y compris héliportés. Les frais résultant de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du participant de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

Le numéro d'urgence est le **97 34 88**. Il figure sur votre dossard.

Il est strictement **interdit de s'éloigner des chemins balisés** quelle qu'en soit la raison. Toute équipe qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Il est également **interdit de couper un sentier**, afin d'éviter l'érosion et la dégradation des sites naturels.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque équipe devra se conformer aux règles de sécurité imposées par l'organisateur (précisées aux coureurs lors du briefing avant le départ), et sera seule responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

- ***Postes de contrôle***

Un contrôle peut être effectué à tout poste. Vos dossards devront être en tout temps visibles sur votre tee-shirt au niveau du ventre (pas de dossard sur le camelback ou dans le dos, pas de lanières de sac devant le numéro).

**Seuls les participants porteurs d'un dossard visible ont accès à la course**

Les points de contrôle proposeront de l'eau et un peu de nourriture de secours. Il s'agit d'un raid en semi-autonomie. Chaque concurrent doit être autonome en nourriture lors de l'intégralité de la course, les postes de contrôle ayant vocation à ravitailler les coureurs en eau.

- ***Abandon et rapatriement***

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une **course en EQUIPE** et que vous devez rester ensemble en tout temps. **L'équipe doit obligatoirement arriver complète à l'arrivée et au départ de chaque PC ; et à l'arrivée de la course.** L'organisation se réserve le droit de **disqualifier** une équipe si les coéquipiers ne sont pas ensemble.

**Sauf blessure, un participant ne doit pas « abandonner » ailleurs que sur un point de contrôle.** Il doit alors **prévenir** le responsable de poste, qui lui indiquera comment retourner au village en toute sécurité, **et lui remettre son dossard**.



En cas **d'abandon par une personne** de l'équipe, les deux coéquipiers pourront **continuer la course** mais ne pourront **pas être classés**. Une **personne seule** ne pourra pas être autorisée à continuer la course.

Toute personne ayant quitté le raid avant de l'avoir terminé et sans en aviser **l'organisateur**, devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

#### **- Annulation / Remboursement**

Si vous souhaitez **annuler** votre participation au **Raid des Facteurs**, pour vous faire rembourser votre inscription (moins 7% de frais de gestion sur le montant de l'inscription HT), vous avez **jusqu'au mercredi 25 mars à minuit**, pour nous le signaler **par mail**. Toute demande est à adresser uniquement à l'adresse [contact@challenge-org.nc](mailto:contact@challenge-org.nc). Merci de préciser dans le mail vos coordonnées, votre n° de billet et/ou n° de commande.

#### **- Assurance individuelle**

Elle n'est pas obligatoire, mais nous conseillons fortement aux concurrents d'en souscrire une auprès de leur compagnie d'assurance.

#### **- Dommage matériel**

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, etc.) subis par les biens personnels des participants, et ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

## **5/ MODIFICATION/ANNULATION DU TRAIL**

**En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours.**

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risque orageux, etc.), le raid sera annulé.

**En cas d'annulation avant le départ ou en cas d'interruption du raid, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.**

## **6/ REMISE DES PRIX**



Elle aura lieu après la course, en fin de matinée. Le **Raid des Facteurs** est un évènement qui souhaite mettre en valeur le pays, **les récompenses** ne seront pas numéraires mais locales et / ou issues de l'artisanat local.

Les trois premiers duo hommes, et le trois premiers duo femmes ou mixtes seront récompensés.

## 7/ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Le Raid des Facteurs** s'efforce de réduire au maximum son empreinte sur l'environnement. Cela passe notamment par la réduction des déchets sur l'ensemble des épreuves.

- Chaque participant devra être muni d'une gourde ou de son propre gobelet qui pourra être rempli aux ravitaillements (aucune bouteille ni gobelet ne sera distribué).
- Aucune boisson hygiénique en contenant plastique ou aluminium ne sera distribuée à l'arrivée. Des boissons en grand contenant re-remplissable vous seront proposées dans des éco-cups (sirop et eau)

Les coureurs ne doivent en aucun cas dénaturer l'environnement dans lequel ils évoluent. Leurs déchets sont à conserver jusqu'à l'arrivée. Vous profitez de parcours magnifiques : aidez-nous à les conserver !!!

## 8/ IMAGE

Par sa participation au **Raid des Facteurs** chaque concurrent autorise expressément l'organisateur et ses ayants droit à utiliser, ou faire utiliser, ou reproduire, ou faire reproduire, son nom, son image, sa voix dans le cadre du **Raid des Facteurs** en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

**La participation au Raid des Facteurs implique l'acceptation, sans dérogation, par chaque concurrent de ce présent règlement.**

## 9/ RENSEIGNEMENTS

**Challenge Organisation**  
3 impasse Uitoe - BP 9131 - 98 807 Nouméa



Tél : 25 35 11 - Web: [www.challenge-org.nc](http://www.challenge-org.nc) / email : [contact@challenge-org.nc](mailto:contact@challenge-org.nc)